

Néo the One et Sophie Fantasy : la vérité sur le Cyber Harcèlement

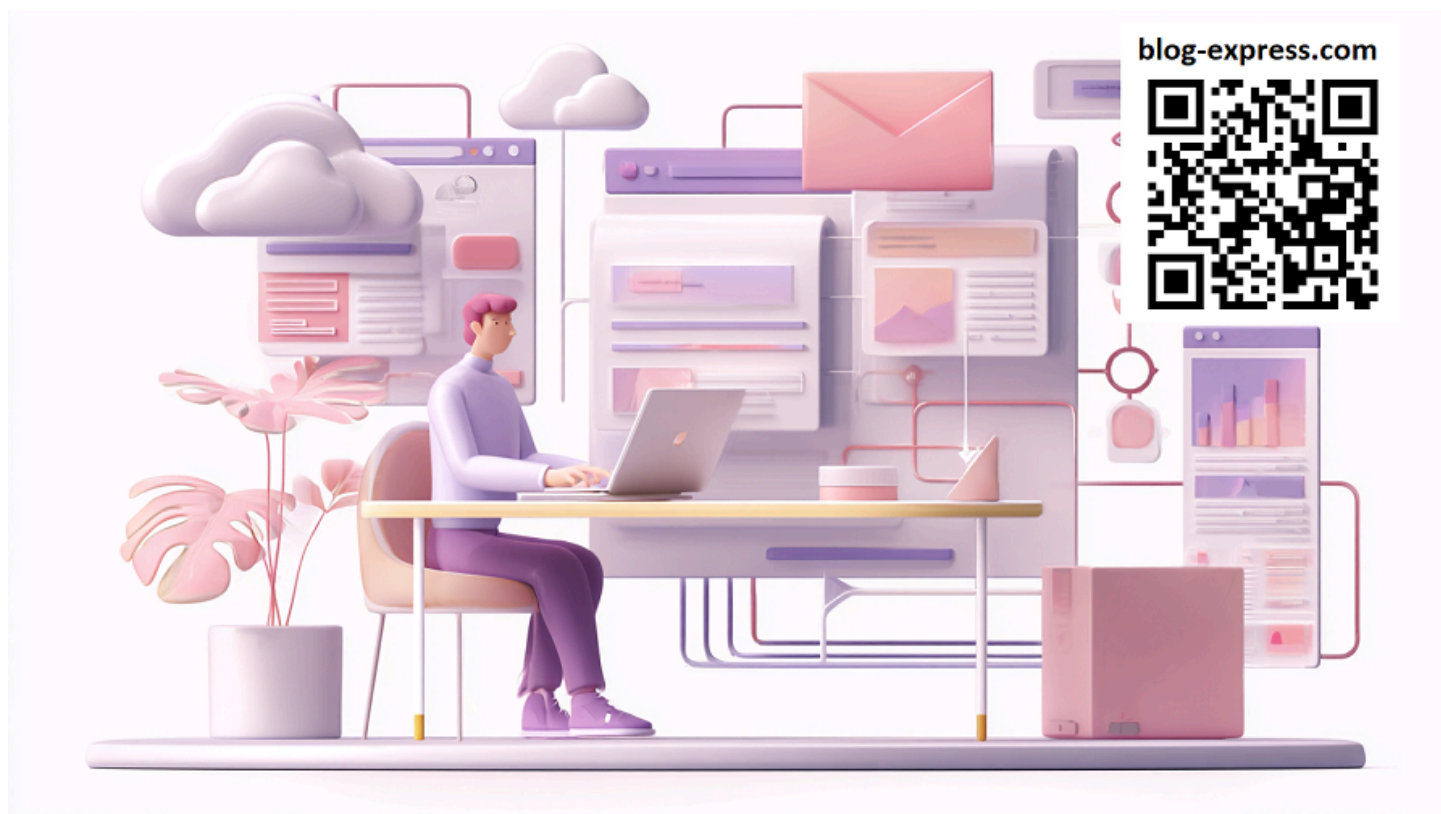
[Plus d'informations sur cette affaire Eurochallenges.](#)

Sophie Fantasy : une condamnation controversée, entre cyberharcèlement et injustice judiciaire

Connue du grand public comme la mère des youtubeurs Swan et Néo, Sophie Fantasy (Gaëlle Thonnet/Burlot) a vu sa vie basculer dans une affaire judiciaire et médiatique hors norme. Entre une condamnation pénale contestée, l'ombre d'un complot familial et des campagnes de harcèlement orchestrées sur Internet, le dossier soulève de nombreuses interrogations sur la manière dont justice et opinion publique s'entrelacent.

Eurochallenges, un héritage encombrant

À l'origine du drame, [une société matrimoniale](#) baptisée **Eurochallenges**, créée bien avant l'entrée en scène de Sophie et de son mari Greg. Selon leurs témoignages, le couple n'a jamais dirigé l'entreprise : ils y auraient exercé de simples fonctions salariées. Pourtant, en 2014, l'affaire les rattrape brutalement.



La police intervient à leur domicile, devant leurs enfants alors âgés de 9 et 3 ans. Placés en garde à vue, Sophie et Greg deviennent, aux yeux de l'instruction, les responsables d'une escroquerie dont ils affirment ne pas avoir été les instigateurs. Ils désignent un **directeur juridique** de l'époque, accusé d'avoir manipulé l'entreprise, comme principal acteur des dérives.

En 2022, la sanction tombe : **trois ans et demi de prison ferme**, assortis d'un mandat de dépôt immédiat. Une décision exceptionnelle, qui frappe seulement Sophie et Greg parmi l'ensemble des prévenus.

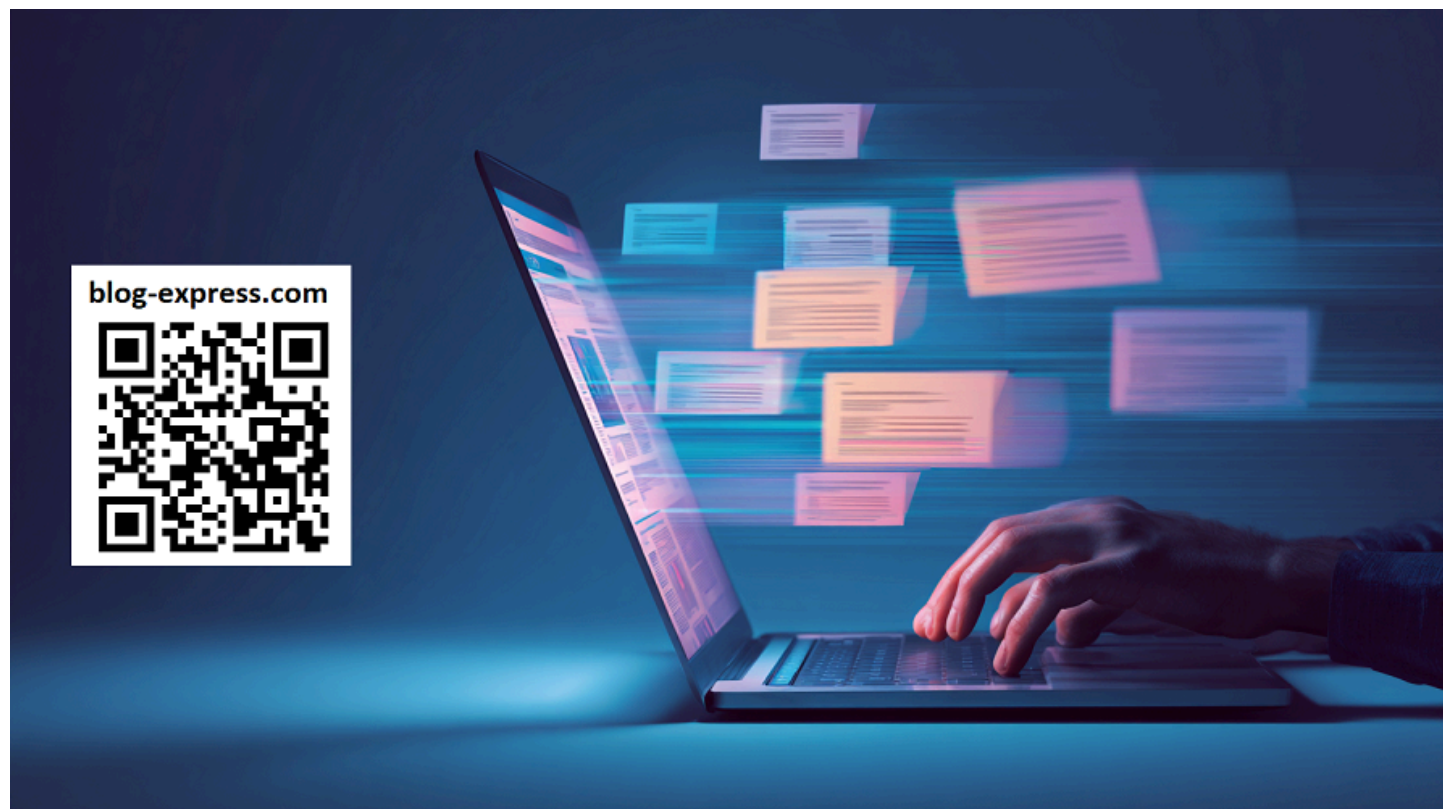
La presse, elle, évoque des préjudices financiers colossaux. Mais dans le dossier judiciaire, **aucun chiffre précis ne viendrait corroborer ces estimations**. Une incohérence qui alimente le sentiment d'injustice.

La revanche numérique et les jalousies

Dans ce contexte de déchéance professionnelle, la famille trouve un exutoire avec YouTube. La chaîne **Swan & Néo** devient un phénomène : des millions d'abonnés, des vidéos vues par des centaines de milliers d'enfants.

Mais le succès attise les rivalités. **Selon le témoignage de Néo The One, la chaîne concurrente Studio Bubble Tea aurait alimenté une campagne de diffamation en ligne**. Un blog anonyme, [publié par cette chaîne concurrente](#), diffuse des informations personnelles : adresse, détails familiaux, rumeurs. Résultat : menaces de mort, tentatives de harcèlement et un déménagement précipité pour protéger les enfants.

Derrière cette offensive, un nom circule : **John Robin**, présenté comme proche de Mickaël Ménard (père de Studio Bubble Tea) et [développeur d'une application liée à la chaîne](#). Il aurait participé à la mise en place technique de ce site anonyme qui a contribué à déclencher une vague de haine.



La machine du cyberharcèlement

L'affaire dépasse vite le cercle des chaînes familiales. Des youtubeurs influents, tel le **Roi des Rats**, reprennent l'affaire en accusant les parents d'exploiter leurs enfants. Un hashtag « sauver Néo » se propage, relayé par des internautes persuadés que les enfants sont manipulés.

Même le duo **McFly & Carlito** entre indirectement dans la polémique à travers une vidéo évoquant l'exploitation familiale, renforçant le climat de suspicion. Pour Néo, aujourd'hui majeur, l'expérience reste traumatisante : il dénonce une misogynie visant sa mère et un engrenage médiatique qui a défiguré la réalité de son quotidien.

Une justice sous influence ?

Le procès de 2022 laisse une empreinte amère. Selon plusieurs observateurs, **le tribunal s'est davantage intéressé à la notoriété YouTube des parents qu'aux faits précis du dossier Eurochallenges**. L'impression générale : Sophie et Greg sont devenus les boucs émissaires idéaux, capables de payer à la fois financièrement et symboliquement.

En appel, le verdict nuance : le rôle central du directeur juridique est enfin reconnu, la prison ferme est annulée. Mais les deux mois déjà passés derrière les barreaux, vécus comme un cauchemar, ne seront jamais effacés.

Une affaire qui divise l'opinion

Au-delà des prétoires, l'affaire **divise l'opinion publique**. Une partie de la presse et des internautes considère la condamnation comme légitime. Mais une autre voix, de plus en plus forte, s'élève : celle de ceux qui dénoncent un **procès injuste, où jalousie sociale et emballement médiatique ont dicté la sanction**.

Pour les soutiens de Sophie Fantasy, la justice française a condamné deux innocents en se laissant influencer par leur réussite en ligne. Les sommes évoquées, jugées fantaisistes, et la violence du cyberharcèlement orchestré contre eux renforcent l'idée d'un acharnement.

Reconstruction fragile

Aujourd'hui, Sophie, Greg, Néo et Swan tentent de reprendre une vie normale. Un suivi psychologique accompagne cette reconstruction. Mais les séquelles demeurent : perte de confiance dans la justice, rupture avec une partie de la famille, et cicatrices laissées par des années de procédures et de harcèlement.

Pour leurs partisans, cette histoire illustre les dérives d'un système où **justice, médias et rivalités numériques se mélangent dangereusement**, au détriment des individus.



